



33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre le onze du mois de décembre à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la CCAVT à Airvault, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président du CIAS.

Date de la convocation : 4 décembre 2024

Nombre de membres :

- En exercice : 21
- Présents : 11
- Votants : 12

Présents : Brigitte BAUDON, Françoise BRAUD, Nadia CADET, Gérard CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Olivier FOUILLET, Gérard GIRET, Sylvie JOZEAU, Hélène MARSAULT, Daniel ROBERT.

Excusés avec pouvoir : Véronique DIGUET a donné pouvoir à Gérard GIRET

Excusés/Absent(e)s: Lucienne AUBRY, Maryse BARIGAULT, Cécile GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN, Pierrette MILLIASSEAU, Anne-Marie POUPIN, Micheline REAU, Françoise RICHARD, Nadine VIVIER

Secrétaire de séance : Anne ALLIER

TARIFS 2025

Délibération n° D 2024-022

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil d'Administration fixe ainsi qu'il suit les tarifs du CIAS à compter du 1^{er} mars 2025 :

niveau de dépendance au GIR	tarifs au 1er mars 2025	
	du lundi au samedi	dimanche et jours fériés
6 et mutuelles	30,76 €	37,66 €
5	31,29 €	38,19 €
4	31,82 €	38,72 €
3	32,35 €	39,25 €
2	32,88 €	39,78 €
1	33,42 €	40,31 €
frais kilométriques facturés aux bénéficiaires pour 1 km		0,66 €

Les aides financières des organismes participant à la prise en charge de l'aide à domicile sont déduites lors de la facturation.

Pour extrait certifié conforme, le 13 décembre 2024

La secrétaire de séance,
Anne ALLIER

Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200055671-20241216-1-DE

Acte certifié exécutoire

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet de la publication et de sa transmission aux services de l'Etat
Blossac 86000 Poitiers, ou déposé sur le site www.telerecours.fr dans un délai de 10 jours à compter de la date de la publication et de sa transmission aux services de l'Etat
Publication le : 16-12-2024

La Vice-Présidente,
Frédérique DRAMBRINE

